



FORMATION

# AGENT/E DES SERVICES TECHNIQUES DU TOURISME

Formation Certifiante  
en centre, à distance, en entreprise

A l'issue du parcours

Passage des épreuves du Titre inscrit au RNCP  
'Agent/e des Services Techniques du tourisme',  
Titre niveau V (FR) et 3 (EU), code NSF 334t  
Arrêté paru au Journal Officiel le 30/01/14

## LES METIERS

L'agent des services techniques du tourisme est en contact direct avec la clientèle et/ou d'autres acteurs professionnels du même secteur et réalise les activités courantes liées à la gestion et/ou à la commercialisation des produits touristiques. Il fait partie d'une équipe de travail et est placé sous la responsabilité d'un(e) employé(e) plus qualifié(e) ou d'un(e) chef de service. Très souvent, le métier peut s'exercer le samedi et/ou en horaires décalés.

Les métiers visés par l'action et la certification sont des emplois de premier niveau de qualification du secteur du tourisme et/ou de l'hôtellerie :

**agent de réservation, agent de voyages, réceptionniste, agent d'accueil, agent back office.**

## CONTENUS PEDAGOGIQUES

Les contenus pédagogiques de cette formation sont organisés autour de trois modules principaux :

- Communication, Information et Accueil - Vente d'un produit touristique - Action Technico-Commerciale  
Formation à des logiciels de réservation professionnels (Amadeus, VEGA), visites d'entreprises, interventions de professionnels, nombreuses mises en situation. Au moins une période d'application en entreprise (stage pratique) complète ces modules.

## PRE REQUIS / PROCEDURE D'INSCRIPTION

**Pré-requis** : niveau seconde souhaité, forte aptitude à la communication, très bonne présentation, bases en langue anglaise, bonne maîtrise de l'informatique, aptitudes à la vente. Un stage ou une première expérience d'un métier de services est souhaité.

**Cette action ne peut concerner que des demandeurs d'emploi habitant la région Centre.**

**Les candidatures se composent de** : C.V du candidat, courrier d'accompagnement expliquant et détaillant l'intérêt pour la formation, les attentes, **fiche de prescription du conseiller** (Pôle Emploi, mission locale...).

Les candidatures sont à transmettre de préférence par courriel.

**Des journées de positionnement** seront programmées et organisées comme suit : Information Collective / Entretiens / Tests d'évaluation : informatique, anglais, prise de parole, culture générale

## DONNEES PRATIQUES

**Dates prévisionnelles** des débuts de parcours de formation :

Octobre 2017 à mai 2018, Octobre 2018 à mai 2019

**Durée** de la formation pour un parcours de formation moyen :

585 heures en centre / 290 heures en stage pratique en entreprise (parcours de formation individualisés)

**Contact**

Laser, département tourisme, 41/43 rue des rigoles, 75020 paris

tel : 01.40.33.66.25 / fax : 01.43.58.60.62

[tourisme@laserformation.org](mailto:tourisme@laserformation.org)